

COMMUNIQUÉ

20 septembre 2021

Nous désirons avant tout vous remercier d'avoir participé en grand nombre au Sondage portant sur la pénurie de main-d'œuvre.

Le sondage avait pour principal objectif de recueillir les informations venant directement de vous, technologistes médicaux - vos préoccupations, votre réalité sur le terrain, et vos idées pour améliorer la situation. Celles-ci seront apportées autour de la table des États généraux qui se tiendront le mercredi 22 septembre 2021. Notre mandat et notre objectif est de sortir de ces ateliers avec une liste d'actions à poser en priorité pour alléger la pénurie de main-d'œuvre dans les laboratoires et restaurer une saine gouvernance, afin de vous redonner la fierté et le plaisir d'exercer votre profession et de défendre le droit du public à des analyses de qualité.

Le *Cahier du participant* des États généraux énonce clairement les positions de l'Ordre, qui sont :

- L'Ordre recommande que toute personne qui manipule des échantillons biologiques et effectue des analyses soit adéquatement formée dans le cadre d'un programme reconnu et soit encadrée par un ordre professionnel ;
- L'Ordre déplore que le diplôme de « Technologie d'analyses biomédicales » donne accès à deux titres d'emploi en laboratoire : technicien.ne de laboratoire médical diplômé.e (2224) et technologiste médical.e (2223), ce qui amène une ambiguïté sur l'imputabilité du personnel et nuit à l'affirmation générale de la profession des technologistes médicaux ;
- L'Ordre recommande la présence d'assistant.e.s de laboratoire formé.e.s dans le cadre d'un programme reconnu et encadré.e.s par un ordre professionnel pour effectuer certaines tâches administratives et préanalytiques clairement définies ;
- L'Ordre recommande la présence de technologistes médicaux dans des postes de gestion ou de chef de laboratoire ;
- L'Ordre recommande la création d'un programme universitaire de premier cycle menant à un baccalauréat orienté vers les techniques d'analyse spécialisées.

L'analyse des résultats du sondage et des commentaires qui ont accompagné vos réponses nous indique clairement que les positions de l'Ordre sont alignées avec vos préoccupations. De plus, les inquiétudes suivantes ont été fortement exprimées :

- Les risques posés par la présence de personnel inadéquatement formé dans les laboratoires, tant sur le plan du maintien de l'importance de votre rôle que dans la dégradation de la reconnaissance de votre expertise ;
- Les risques posés par la validation par un TM des résultats d'analyses effectuées par des ressources inadéquatement formées ;
- Le risque tangible que la profession de TM soit graduellement nivelée par le bas.

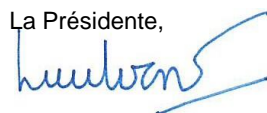
Nous vous garantissons que ces éléments, ainsi que les solutions qui ont été proposées (comme, par exemple, la mise en place d'un DEC accéléré pour les bacheliers québécois et les ressources formées à l'étranger, ou le lancement d'une campagne de promotion et de recrutement), seront présentés en priorité aux États généraux ; et je crois personnellement que nous arriverons à un plan d'action solide, efficace et satisfaisant pour la grande majorité de nos membres.

Je désire aussi souligner que les craintes et critiques liées aux conditions salariales, conditions de travail et organisation du travail ne relèvent pas des compétences de l'Ordre. Cependant, nous transmettrons vos commentaires aux représentants de votre syndicat, l'APTS.

En ces temps de pandémie, les travailleurs essentiels ne sont pas seulement ceux qui œuvrent au chevet des patients, ils sont aussi ceux qui travaillent dans l'ombre, en analysant les échantillons biologiques et en générant des résultats de qualité en tout temps.

Suivant la tenue des États généraux, un rapport sera rédigé et envoyé aux autorités gouvernementales impliquées. Vous serez également informés des pistes d'action qui auront été priorisées par les parties prenantes lors de cette journée.

La Présidente,



Loan Luu, T.M., B.Sc.